

# Règlement du jeu

## *C'est si bon de prendre le temps 2024*

### **Article 1 : Organisation**

LNUF Marques, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 67 636 170,00€ et inscrite au Registre de LAVAL, numéro SIREN 350 063 384 ci-après désigné sous le nom « L'organisateur », dont le siège social est situé 60 boulevard Francis Le Basser 53000 LAVAL, organise un jeu gratuit avec obligation d'achat ainsi qu'un tirage au sort du 01/04/2024 à 00:01 au 31/08/2024 à 23:59.

LNUF Marques organise un jeu 100% gagnant pour gagner des tirages photos, ainsi qu'un tirage au sort sur la base de l'ensemble des participants au jeu 100% gagnant pour faire gagner un voyage en famille.

### **Article 2 : Participants**

Ce jeu gratuit avec obligation d'achat est exclusivement ouvert aux personnes majeures résidentes en France métropolitaine (Corse comprise) et disposant d'un moyen de se connecter au site internet, à la date du début du jeu et nécessite, au moins, pour chaque participation, de disposer d'une adresse email et d'enregistrer sa preuve d'achat d'un produit La Laitière.

Sont exclus de toute participation :

- Les salariés de la Société Organisatrice ;
- De façon générale, toutes les personnes ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du Jeu (notamment gestionnaires de contrôle et sous-traitants) ;
- Et pour chacune des catégories de personnes susvisées, les membres de leur famille en ligne directe, ainsi que les personnes vivant sous le même toit.

« L'organisateur » se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.

Il est autorisé plusieurs participations par personne à l'instant gagnant, sous réserve que chacune de ces participations soit faite avec une preuve d'achat différente. Lors de sa participation, l'utilisateur déclare le nombre de packs La Laitière stipulés sur sa preuve d'achat, et est éligible à la réception d'autant de codes Cheerz que de packs, sous réserve de modération de sa preuve d'achat.

Pour le tirage au sort, chaque participant ayant effectué plusieurs participations ne sera compatibilisé qu'une fois et ne disposera donc que d'une seule chance d'être tiré au sort.

La participation est strictement nominative : le Participant ne peut en aucun cas jouer sous plusieurs noms et prénoms, pseudonymes, avec plusieurs adresses emails et ce, quel que soit le nombre d'adresses électroniques dont il dispose, de manière à tenter de multiplier ses chances pour le tirage au sort, ou pour le compte d'autres Participants ou personnes. Aucun autre moyen de participation, notamment par courrier, ne sera pris en compte.

Les frais de participation et de connexion restent à la charge du Participant.

La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

Pour toute participation au jeu, le participant est automatiquement inscrit au tirage au sort final qui aura lieu le 10/09/2024 afin de gagner un voyage en famille d'une valeur de 10 000€, sous réserve que sa preuve d'achat soit conforme au présent règlement du jeu.

Les utilisateurs disposent aussi sur le même site de la possibilité de télécharger des photos de leurs pots « La Laitière » qu'ils auraient préalablement customisés. La participation à ce formulaire ne rend pas éligible à la participation au tirage au sort final pour gagner un voyage en famille.

### Article 3 : Modalités de participation

Pour participer au jeu 100% gagnant, l'utilisateur doit :

- Acheter en magasin un produit La Laitière parmi les produits démarqués mis en vente, entre le 01/04/2024 et le 31/08/2024 ;
- Sur sa preuve d'achat, entourer ou stabiloter chaque pack acheté ;
- Se connecter sur le Site Internet [www.lalaitiere.fr](http://www.lalaitiere.fr) entre le 01/04/2024 et le 31/08/2024 ;
- Compléter le formulaire de participation en ligne en indiquant son nom, son prénom, son email, son adresse complète, son numéro de téléphone et sa preuve d'achat, sur laquelle se trouve entouré ou stabiloté chaque pack acheté ;

Il gagne ensuite instantanément un code unique valable pour 10 tirages photos sur le site de CHEERZ, et est inscrit pour la tirage au sort pour gagner un voyage en famille qui aura lieu le 10/09/2024.

La liste des produits détenteurs de code unique et donc rendant éligible à une participation est la suivante :

Gamme	EAN	Nom Produit
<b>Crème Caramel</b>	3023290233702	La Laitière Crème Caramel 4 x 100g
	3023290794920	La Laitière Crème Caramel 8 x 100g
<b>Petit Pot de Crème (PPC)</b>	3023290035627	La Laitière Le Petit Pot de Crème Café 4 x 100g
	3023290035689	La Laitière Le Petit Pot de Crème Caramel 4 x 100g
	3023290035801	La Laitière Le Petit Pot de Crème Chocolat 4 x 100g
	3023290035924	La Laitière Le Petit Pot de Crème Vanille 4 x 100g
	3023290623527	La Laitière Le Petit Pot de Crème Chocolat Extra-Noir 4 x 100g
	3023290640265	La Laitière Le Petit Pot de Crème Saveur Biscuit 4 x 100g
	3023290640586	La Laitière Le Petit Pot de Crème Saveur Pistache 4 x 100g
	3023290112243	La Laitière Le Petit Pot de Crème Chocolat 8 x 100g
	3023290112267	La Laitière Le Petit Pot de Crème Vanille 8 x 100g
	3023290165348	La Laitière Le Petit Pot de Crème x4/ Vanille offre découverte
	3023290165355	La Laitière Le Petit Pot de Crème x4/ Biscuit offre découverte
	3023290165362	La Laitière Le Petit Pot de Crème x4/ Café offre découverte

	3023290165379	La Laitière Le Petit Pot de Crème x4/ Caramel offre découverte
	3023290165386	La Laitière Le Petit Pot de Crème x4/ Chocolat Extra-Noir offre découverte
	3023290165393	La Laitière Le Petit Pot de Crème x4/ Chocolat offre découverte
	3023290165409	La Laitière Le Petit Pot de Crème x4/ Pistache offre découverte
<b>Crème aux Œufs</b>	3023290623992	La Laitière Crème aux Œufs Vanille sur Lit de Caramel 4 x 100g
	3023290624265	La Laitière Crème aux Œufs Saveur Vanille 4 x 100g
<b>Clafoutis</b>	3023290208137	La Laitière Les Desserts Pâtisseries Clafoutis aux Abricots 4 x 85g
	3023290643488	La Laitière Les Desserts Pâtisseries Clafoutis aux Cerises 4 x 85g
	3023290719329	La Laitière Les Desserts Pâtisseries Clafoutis aux Pommes façon Tatin 4 x 85g
<b>Crème Brûlée</b>	3023290797365	La Laitière Crème Brûlée avec sachet d'éclats de caramel 4 x 100g
<b>Gâteau de Riz</b>	3023292266005	La Laitière Gâteau de Riz sur lit de Caramel 1 x 500g
	3023290624302	La Laitière Gâteau de Riz sur lit de Caramel 4 x 100g
<b>Profiteroles</b>	3023290456538	La Laitière Les Desserts Pâtisseries Profiteroles Chocolat 4 x 90g
<b>Riz au Lait</b>	5410096784701	La Laitière Riz au Lait à la Vanille de Madagascar 1 x 500g
	3023290003022	La Laitière Riz au Lait sur lit de Caramel 4 x 115g
	3023290003046	La Laitière Riz au Lait sur lit de Caramel 4 x 115g - Offre découverte
	3023290003060	La Laitière Riz au Lait sur lit de Caramel 4 x 115g + 2 gratuits
	3023290036686	La Laitière Riz au Lait à la Vanille de Madagascar 4 x 115g
	3023290169940	La Laitière Riz au Lait Rhum Raisins 4 x 115g
	3023290170403	La Laitière Riz au Lait Nature 4 x 115g - Offre découverte
	3023290170427	La Laitière Riz au Lait Rhum Raisins 4 x 115g - Offre découverte
	3023290170434	La Laitière Riz au Lait à la Vanille de Madagascar 4 x 115g - Offre Découverte
	3023290170892	La Laitière Riz au Lait à la Vanille de Madagascar 4 x 115g + 2 gratuits
	3023290205068	La Laitière Riz au Lait Nature 4 x 115g
	3023290230152	La Laitière Riz au Lait Rhum Raisins 4 x 115 + 2 gratuits
	3023290036716	La Laitière Riz au Lait à la Vanille de Madagascar 8 x 115g
	3023290170441	La Laitière Riz au Lait à la Vanille de Madagascar 8 x 115g - Offre découverte
<b>Semoule au Lait</b>	3023290036655	La Laitière Semoule au Lait à la Vanille de Madagascar 4 x 115g
	3023290068205	La Laitière Semoule au Lait Rhum Raisins 4 x 115g - Offre découverte
	3023290115176	La Laitière Semoule au Lait Nature 4 x 115g
	3023290170458	La Laitière Semoule au Lait Nature 4 x 115g - Offre découverte
	3023290170465	La Laitière Semoule au Lait à la Vanille de Madagascar 4 x 115g - Offre Découverte

	3023290170885	La Laitière Semoule au Lait à la Vanille de Madagascar 4 x 115g + 2 gratuits
	3023290170472	La Laitière Semoule au Lait à la Vanille de Madagascar 8 x 115g - Offre découverte
	3023290634738	La Laitière Semoule au Lait à la Vanille de Madagascar 8 x 115g
	3023290068175	La Laitière Semoule au Lait Rhum Raisins 4 x 115g
	3023290068236	La Laitière Semoule au Lait Rhum Raisins 4 x 115 + 2 gratuits
<b>Amandine</b>	3023290719312	La Laitière Les Desserts Pâtisseries Amandine aux Poires 4 x 85g
<b>Feuilleté de Mousse</b>	3023290025673	La Laitière Feuilleté de Mousse Café 4 x 57g
	3023290029862	La Laitière Feuilleté de Mousse Chocolat Noir 4 x 57g
	3023290048429	La Laitière Feuilleté de Mousse Caramel Beurre salé 4x57g
	3023290050255	La Laitière Feuilleté de Mousse Chocolat 4 x 57g
	3023290050286	La Laitière Feuilleté de Mousse Saveur Vanille 4 x 57g
	3023290050316	La Laitière Feuilleté de Mousse Menthe 4 x 57g
	3023290052037	La Laitière Feuilleté de mousse X4 café Offre découverte
	3023290052068	La Laitière Feuilleté de mousse chocolat noir Offre découverte
	3023290052099	La Laitière Feuilleté de mousse menthe X4 Offre découverte
	3023290052129	La Laitière Feuilleté de mousse chocolat saveur praliné X4 Offre découverte
	3023290052150	La Laitière Feuilleté de mousse Vanille X4 Offre Découverte
	3023290052181	La Laitière Feuilleté de mousse X4 chocolat Offre Découverte
	3023290053287	La Laitière Feuilleté de Mousse Caramel Beurre Salé 4x57 g Offre Découverte
	3023290166666	La Laitière Feuilleté de Mousse Chocolat Saveur Praliné 4 x 57g
	3023290234518	Feuilleté mousse x4 chocolat
	3023290079003	LTR FDM Menthe 4x57g
	3023290079034	LTR FDM Menthe 4x57g OD
<b>Frais &amp; Fondant</b>	3023290040522	La Laitière Frais et Fondant Chocolat 4 x 115g
	3023290047354	La Laitière Frais et Fondant Vanille 4 x 115g
	3023290047385	La Laitière Frais et Fondant Caramel 4 x 115g
	3023290056042	La Laitière Frais et Fondant Chocolat Noir 4 x 115g
	3023290068861	La Laitière Frais et Fondant Pistache 4 x 115g
<b>Île Flottante</b>	3023290169803	La Laitière Ile Flottante aux Eclats de Caramel 4 x 100g
<b>Liégeois au Yaourt</b>	3023290013267	La Laitière Le Liégeois au Yaourt sur Lit de Fraise 4 x 100g
	3023290013281	La Laitière Le Liégeois au Yaourt sur Lit de Pêche et d'Abricot 4 x 100g
	3023290013328	La Laitière Le Liégeois au Yaourt sur Lit de Myrtille et de Cerise 4 x 100g
	3023290013342	La Laitière Le Liégeois au Yaourt sur Lit de Framboise et de Fraise 4 x 100g
	3023290023167	La Laitière Le Liégeois au Yaourt lit de Framboise et de Fraise +2 gratuits

	3023290023228	La Laitière Le Liégeois au Yaourt lit de Myrtille et de Cerise +2 gratuits
	3023290023259	La Laitière Le Liégeois au Yaourt lit de Pêche et d'Abricot +2 gratuits
	3023290023280	La Laitière Le Liégeois au Yaourt lit de Fraise +2 gratuits
	3023290037690	La Laitière le Liégeois au Yaourt sur lit de Citron et de Coco 4 x 100g
	3023290043578	La Laitière Le Liégeois au Yaourt lit Citron et de Coco +2 PG
<b>Mousse MARONSUIS</b>	3023290030356	La Laitière Maronsui's 4 x 68,8g
	3023290009178	La Laitière Maronsui's 8 x 68,8g
<b>Secret de Mousse</b>	3023290009024	La Laitière Secret de Mousse Caramel 4 x 59g
	3023290009055	La Laitière Secret de Mousse Chocolat au Lait 4 x 59g
	3023290009086	La Laitière Secret de Mousse Chocolat Noir 4 x 59g
	3023290009116	La Laitière Secret de Mousse Citron 4 x 59g
	3023290053409	La Laitière Secret de Mousse vanille de Madagascar 4x59g
	3023290054598	La Laitière Secret de Mousse vanille de Madagascar 4x59g OE
	3023290207048	La Laitière Secret mousse x4 cafe offre éco
	3023290207055	La Laitière Secret mousse x4 ch.noir offre éco
	3023290207062	La Laitière Secret mousse x4 ch.lait offre éco
	3023290207093	La Laitière Secret mousse x4 caramel offre éco
	3023290230183	La Laitière Secret de Mousse Duo Chocolat au Lait et Chocolat Blanc 4 x 59g
	3023290230190	La Laitière Secret de mousse duo x4 ch.lait-ch.blanc offre éco
	3023290454169	La Laitière Secret mousse x4 citron offre éco
	3023290623466	La Laitière Secret de Mousse Chocolat au Lait 8 x 59g
	3023290630990	La Laitière Secret de Mousse Café 4 x 59g
<b>Velours de Crème</b>	3023290002742	La Laitière Velours de Crème Chocolat au Lait 4 x 85g
	3023290002780	La Laitière Velours de Crème Chocolat au Lait / Caramel 4 x 85g
	3023290002827	La Laitière Velours de Crème Caramel 4 x 85g
<b>Yaourts Pâtisseries</b>	3023290600023	La Laitière Yaourts Pâtisseries 12 x 125g
	3023290620182	La Laitière Yaourts pâtisseries x12 +4 PG
<b>Yaourt Pot Verre</b>	3023290101957	La Laitière Yaourt arôme naturel de Fraise 4 x 125g
	3023290101964	La Laitière Yaourt arôme naturel de Citron 4 x 125g
	3023290234853	La Laitière Yaourt arôme naturel de Vanille 4 x 125g
	3023290419694	La Laitière Yaourt arôme naturel de Citron 4x125g offre découverte
	3023290419700	La Laitière Yaourt arôme naturel de Vanille 4x125g offre découverte
	3023290799482	La Laitière Yaourt arôme naturel de Fraise 4x125g offre découverte
	3023290011546	La Laitière Yaourt arôme naturel de Vanille 8x125g offre découverte
	3023290021286	La Laitière Yaourt arôme naturel de Vanille 8 x 125g
	3023290101995	La Laitière Yaourt arômes naturels Panachés 8 x 125g
	3023290103494	La Laitière Yaourt arômes naturels Panachés 8x125g offre découverte

	3023290234860	La Laitière Yaourt Nature 4 x 125g
	3023290234839	La Laitière Yaourt Nature 8 x 125g
<b>Crème dessert MaronSui's</b>	3023290077689	La Laitière Crème dessert MaronSui's 4x85g

Le jeu se trouve sur le site internet [www.lalaitiere.fr](http://www.lalaitiere.fr)

Pour participer, l'utilisateur doit avoir 18 (dix-huit) ans minimum et accepter le règlement du jeu.

Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté du jeu-concours par « L'organisateur » sans que celle-ci n'ait à s'en justifier. Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non, ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle.

Les Participants autorisent également toutes vérifications concernant l'achat des Produits porteurs de l'offre. A cet effet, chaque Participant devra être en mesure de produire le ticket de caisse original et lisible sur simple demande de la Société Organisatrice. Dans l'hypothèse où le Participant ne pourrait présenter le document demandé, la Société Organisatrice se réserve le droit d'exclure le Participant et de retirer son gain le cas échéant.

La Société Organisatrice pourra suspendre et annuler la participation d'un ou plusieurs Participants(s) en cas de constatation d'un comportement suspect qui peut être, sans que cela soit exhaustif : la mise en place d'un système de réponses automatisé, la connexion de plusieurs personnes et de postes informatiques différents à partir du même identifiant c'est-à-dire du même profil enregistré sur la base de données du Jeu, un rythme de gains inhabituel, une tentative de forcer les serveurs des organisateurs, une multiplication de comptes, une multiplication de codes inscrits de manière aléatoire, l'utilisation d'adresses mails multiples, le fait de participer sous un nom fictif ou emprunté à des tiers, etc.

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique.

## Article 4 : Gains

Les dotations mises en jeu lors du jeu 100% gagnant sont réparties comme suit :

- Pour les 30 000 premiers participants, 30 000 codes uniques Cheerz valable jusqu'au 31/12/2024 pour bénéficier d'une commande de 10 tirages photo au format rétro 8x10cm, carré 10x10cm, classique 11x15cm hors format cabine et agrandissements (comprenant les frais de port France Métropolitaine) – valeur unitaire : 6,40€
- A partir du 30 001<sup>e</sup> participant, un nombre illimité de codes uniques Cheerz valable jusqu'au 31/12/2024 pour bénéficier d'une commande de 10 tirages photo au format rétro 8x10cm, carré 10x10cm, classique 11x15cm hors format cabine et agrandissements (frais de port non-inclus, à la charge de son utilisateur) – valeur unitaire : 3,50€

Valeur totale : variable

La dotation mise en jeu pour le tirage au sort est la suivante :

- Un coupon voyage Ailleurs communication, valable pour un voyage pour 4 personnes (familles) dans la destination du choix du gagnant, d'une valeur maximale de 10 000€, incluant :
  - o Un coupon voyage Ailleurs communication valable durant 1 an, sur l'ensemble des prestations voyages d'Ailleurs Communication ;
  - o La création d'un voyage sur-mesure pour 4 personnes (famille) incluant à minima les prestations suivantes : le transport (SNCF ou aérien), la ou les nuitées et à minima une expérience - variable selon la destination choisie et le nombre de personnes ;
  - o La gestion et la réservation du séjour par un chargé de réservation dédié ;
  - o Le suivi et l'accompagnement des gagnants avant leur départ (conseils, suivi et gestion de leur projet) ;
  - o L'assistance durant le séjour des gagnants.

Dotation valable 1 an à partir de la date d'envoi des coupons aux gagnants.

Réservation 4 mois avant la date choisie.

Hors période de fêtes de fin d'année (sous réserve de disponibilités au moment de la réservation).

La valeur des prix est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à leur évaluation.

Tous les frais exposés postérieurement au jeu notamment pour l'entretien et l'usage de ces lots sont entièrement à la charge du gagnant.

## **Article 5 : Désignation des gagnants**

Un nombre illimité de gagnants seront désignés lors du jeu 100% gagnant.

Un seul gagnant sera désigné à l'issue du tirage au sort.

## **Article 6 : Annonce des gagnants**

Les gagnants apprendront qu'ils ont gagné directement sur le site, lors de leur participation, ainsi que par un e-mail de confirmation de gain envoyé sur l'adresse e-mail saisie lors de leur inscription au jeu.

Le gagnant du tirage au sort sera contacté par email **le 11/09/2024** suite à celui-ci afin de l'informer de son gain. Il devra prendre connaissance de cet email et y répondre favorablement dans un délai de **10 jours ouvrés** suite à l'envoi de l'email, afin que l'Organisateur puisse transmettre ses coordonnées au prestataire responsable de cette dotation.

Passé ce délai, son lot sera considéré comme invalidé et le participant ne pourra plus prétendre à celui-ci. Suite à cela, un nouveau tirage au sort sera organisé, afin de désigner un nouveau gagnant, contacté lui-aussi par email, et répondant aux mêmes conditions de celles du gagnant précédent.

L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable dans le cas où les coordonnées renseignées par l'utilisateur seraient inexactes, ceci empêchant la délivrance du lot.

## **Article 7 : Remise des lots**

Les gagnants pourront faire valoir leur gain en entrant le code unique reçu par email lorsqu'ils passeront commande sur le site internet de Cheerz <https://www.cheerz.com/fr>

Les gagnants s'engagent à accepter les lots tels que proposés sans possibilité d'échange notamment contre des espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit ni transfert du bénéfice à une tierce personne. De même, ces lots ne pourront faire l'objet de demandes de compensation.

« L'organisateur » se réserve le droit, en cas de survenance d'un événement indépendant de sa volonté, notamment lié à ses fournisseurs ou à des circonstances imprévisibles, de remplacer les lots annoncés, par des lots de valeur équivalente. Le gagnant sera tenu informé des éventuels changements.

## **Article 8 : Utilisation des données personnelles des participants**

Les informations des participants (nom, prénom, adresse e-mail, adresse postale, téléphone) sont enregistrées et utilisées par « L'organisateur » pour mémoriser leur participation au jeu-concours et permettre l'attribution des lots, ainsi que par la société Keemia, en qualité de chargé de traitement des présentes données.

Les participants peuvent, pour des motifs légitimes, s'opposer à ce que leurs données personnelles communiquées dans le cadre de ce jeu fassent l'objet d'un traitement. Ils disposent également d'un droit d'opposition à ce qu'elles soient utilisées à des fins de prospection commerciale, en dehors de la participation à ce jeu-concours, qu'ils peuvent faire valoir dès l'enregistrement de leur participation en s'adressant par courrier à « L'organisateur » dont l'adresse est mentionnée à l'article 1.

Le/les gagnant(s) autorisent « L'organisateur » à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques leurs coordonnées (nom, prénom), sur quelque support que ce soit, sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de leur lot.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés dans sa dernière version, ainsi qu'au Règlement n°2016/679 du parlement européen et conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), le participant peut exercer son droit d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, son droit à la portabilité des données, son droit d'opposition, ainsi que son droit au retrait de son consentement en s'adressant :

- Par courrier à « L'organisateur » : Service Marketing LNUF 60 boulevard Francis Le Basser 53000 LAVAL ;
- Par email : [DPO@fr.lactalis.com](mailto:DPO@fr.lactalis.com)

La collecte des données personnelles des Participants est obligatoire pour participer au Jeu. Par conséquent, les personnes qui exerceront leur droit de suppression des données les concernant

avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation dans la mesure où l'acheminement des gains sera rendu impossible.

## **Article 9 : Règlement du jeu**

Le présent règlement sera consultable depuis le site de l'opération [www.lalaitiere.fr](http://www.lalaitiere.fr)

Il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de « L'organisateur ».

La société organisatrice se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler son opération à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

## **Article 10 : Propriété industrielle et intellectuelle**

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le jeu, le présent règlement compris sont strictement interdites.

Toutes les marques, logos, textes, images, vidéos et autres signes distinctifs reproduits sur le site ainsi que sur les sites auxquels celui-ci permet l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et ce pour le monde entier. Leur reproduction non autorisée constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Toute reproduction, totale ou partielle, non autorisée de ces marques, logos et signes constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants.

Chaque participant garantit avoir lui-même décoré le pot, pris la photo et la téléchargée sur le site Internet de l'opération.

Il garantit n'avoir imité aucune œuvre de l'esprit préexistante de nature à porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui.

En téléchargeant sa photo, il autorise l'Organisateur à reproduire, représenter et adapter cette photo à des fins de communication (autour du jeu concours ou sur l'activité de LNUF Marques et de ses produits) sur le site de l'opération et sur les réseaux sociaux de l'Organisateur, à savoir les comptes de la plateforme Meta (Facebook et Instagram).

Cette autorisation accordée par le participant est valable, sans contrepartie financière, pour le monde entier et pour la durée légale du droit d'auteur.

## **Article 11 : Responsabilité**

La responsabilité de « L'organisateur » ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de cas fortuit indépendant de sa volonté.

« L'organisateur » ne saurait être tenu pour responsable des retards, pertes, vols, avaries des courriers, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux. Il ne saurait non plus être tenu pour responsable et aucun recours ne pourra être engagé contre lui en cas de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure (grèves, intempéries...) privant partiellement ou totalement les participants de la possibilité de participer au jeu et/ou les gagnants du bénéfice de leurs gains.

« L'organisateur » ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation des dotations par les bénéficiaires ou leurs invités dès lors que les gagnants en auront pris possession.

De même « L'organisateur », ainsi que ses prestataires et partenaires, ne pourront être tenus pour responsables de la perte ou du vol des dotations par les bénéficiaires dès lors que les gagnants en auront pris possession. Tout coût additionnel nécessaire à la prise en possession des dotations est à l'entière charge des gagnants sans que ceux-ci ne puissent demander une quelconque compensation à « L'organisateur », ni aux sociétés prestataires ou partenaires.

## **Article 12 : Litige & Réclamation**

Le présent règlement est régi par la loi française.

« L'organisateur » se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu, sur les résultats, sur les gains ou leur réception, un mois après la fin du jeu. Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes de jeu de « L'organisateur » ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique des dites informations relatives au jeu.

Toute réclamation doit être adressée dans le mois suivant la date de fin du jeu à « L'organisateur ». Passée cette date, aucune réclamation ne sera acceptée. La participation au jeu entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

## **Article 13 : Convention de preuve**

De convention expresse entre le participant et « L'organisateur », les systèmes et fichiers informatiques de « L'organisateur » feront seuls foi.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de « L'organisateur », dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, sont considérés comme les preuves des relations et communications intervenues entre « L'organisateur » et le participant.

Il est en conséquence convenu que, sauf erreur manifeste, « L'organisateur » pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tels que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par « L'organisateur », notamment dans ses systèmes informatiques.

Les éléments considérés constituent ainsi des preuves et s'ils sont produits comme moyens de preuve par « L'organisateur » dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables,

valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Les opérations de toute nature réalisées à l'aide de l'identifiant et du code attribués à un participant, à la suite de l'inscription, sont présumées de manière irréfutable, avoir été réalisées sous la responsabilité du participant.

## **Article 14 – Réseau Internet**

La connexion de toute personne au Site Internet et la participation au Jeu se font sous l'entière et exclusive responsabilité des Participants.

La Société Organisatrice rappelle aux Participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des Participants à ce réseau via le Site Internet.

Plus particulièrement, la Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux Participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale qui résulterait de quelque manière que ce soit d'une connexion au Site Internet.

La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs Participants ne pourraient parvenir à se connecter sur le Site Internet du fait de tout défaut technique ou de problème lié notamment à l'encombrement du réseau.